

Assemblée générale ordinaire de l'AAAELLK du 28 mai 2016

Lieu : Lycée LAKANAL (parloir) 92330-SCEAUX

Ordre du jour :

- 1-Accueil des participants
- 2-Rapport financier par le trésorier
- 3-Rapport moral par le président
- 4-Election du comité
- 5-Questions diverses

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Gilles Mergy (Président de l'AAAELLK)

Jean Pierre Aujoulet assure le secrétariat de la séance.

Sur les 160 adhérents, 28 sont présents et 10 ont envoyé un pouvoir et sont représentés

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, Gilles Mergy donne lecture de l'ordre du jour. Il fait part ensuite des noms des membres excusés qui n'ont pas pu venir à cette Assemblée Générale annuelle et donne la parole à Jean Louis Gérus, trésorier de l'AAAELLK pour la présentation du rapport financier

Point 2 : rapport financier

Jean Louis Gérus fait le point financier de l'année 2015. Il indique qu'en l'absence de quelques relevés bancaires non encore reçus, certaines dépenses n'ont pas pu être affectées avec précision et qu'il sera demandé à l'Assemblée Générale de donner mandat au prochain comité pour approuver les comptes définitifs de l'exercice 2015.

Jean Louis Gérus indique que le rapprochement des soldes des comptes de trésorerie, fin 2014 et fin 2015 fait apparaître pour l'exercice 2015 une perte d'exploitation de -563,02 euros. Il précise que l'année 2015 a été atypique avec de nouvelles et importantes activités : ainsi, côté positif, l'organisation d'un gala a engendré des recettes importantes pour l'AAAELLK et côté « négatif » la remise des diplômes à environ 300 lauréats du baccalauréat couplée à la remise à chaque élève d'un bétet a engendré des dépenses qui ont absorbé en fait la totalité des recettes apportées par le gala. Finalement ce sont, comme les années précédentes, les cotisations des adhérents qui ont permis le financement des charges indispensables liées à l'impression et l'expédition du journal « la gazette », la modernisation du site internet et les charges courantes. Ce résultat sera naturellement affecté en report à nouveau. A noter une subvention de la ville de Sceaux pour un montant de 450 euros. Il précise que l'actif de l'AAAELLK s'élève à 12 000 euros.

Gilles Mergy remercie Jean Louis Gérus Il précise que le modèle économique de l'AAAELLK est fragile et que toutes les dépenses doivent être autofinancées. Les nouvelles adhésions des « logeurs » devraient permettre quelques recettes supplémentaires mais l'organisation d'un événement bénéficiaire annuel apparaît indispensable pour l'équilibre des comptes.

Après un large débat, la question de donner mandat au prochain comité pour une approbation des comptes définitifs est proposée.

L'unanimité des présents donne mandat au prochain comité pour approuver les comptes 2015

Point 3 : Rapport moral

Gilles Mergy présente le rapport moral de l'année 2015. Au nom de tous les membres de l'association il remercie chaleureusement, Bernard Werlé (président), Florence Phan (trésorier) et ThienHuong Ha (secrétaire Générale) qui ont démissionné au cours de l'année 2015 en raison de contraintes professionnelles ou pour convenances personnelles.

Gilles Mergy fait ensuite le point sur les nombreuses activités de l'Association pendant l'année 2015 avec l'organisation d'un gala qui a réuni près de 1 500 anciens élèves dont une majorité de « jeunes anciens », la remise des diplômes du bac à plus de 300 lauréats, la remise de prix aux élèves méritants du lycée et du collège, la recherche d'entreprises pour la collecte de la taxe d'apprentissage au profit du lycée lakanal, le service logement qui permet de mettre en relation des logeurs avec les élèves des Classes préparatoires aux grandes Ecoles du lycée et qui a permis de proposer plus de 250 logements à proximité du lycée en 2015...Il rappelle les principales activités en cours qui illustrent la diversité des actions menées par l'AAAELLK tout au long de l'année.

Il indique que les relations sont excellentes avec la Région Ile-de-France, la ville de Sceaux et les villes voisines qui ont été contactées et qui restent toujours très proches des activités de l'AAAELLK. Un point est aussi fait sur la rénovation de la fresque du parloir et la recherche d'une solution pour (re)construire l'internat.

Mis au vote ce rapport moral est adopté à l'unanimité

Point 4 : Election du comité

Le comité de l'AAAELLK qui propose et organise les activités se compose au maximum de 21 membres. Statutairement, ses membres sont élus pour 3 ans et ils peuvent être renouvelés.

Sur les 8 membres qui arrivent au terme de leur mandat, 3 souhaitent ne pas le renouveler (Mme Michèle Quenardel, M Francis Quanquin et M Georges Sala) tandis que M Raphael Brethes n'a pas pu être assez disponible pour poursuivre son mandat.

4 adhérents se portent candidats pour faire partie du comité : il s'agit de M Marc Deleplace, M Alain Delcamp, Mme Nadine Deturche et Mme Catherine Lequeux,

Gilles Mergy propose à l'Assemblée d'approuver la nomination de ces 4 membres au comité

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des votants

Comme le prévoit les statuts le nouveau comité (voir liste en annexe) choisira les membres du bureau parmi ses membres. Le bureau actuel de l'AAAELLK est composé de Gilles Mergy (Président) Mme Rossitza Dimitrova (Vice-président) M Philippe Nadeau(vice-président) Serge Pinaud(vice-président) Jean-Louis Gêrus (trésorier) Jean-Pierre Aujoulet(Secrétaire Général)

Point 5 : Questions diverses

M Gilles Mergy donne ensuite la parole à Jean-Yves Poutiers pour présenter la manifestation « retour Vers le Bahut » qui aura lieu à très court terme (le samedi 4 juin) et qui sera un événement majeur de 2016. Il s'agit d'une manifestation nationale et Jean Yves Poutiers décrit en détails les diverses activités qui seront proposées le samedi 4 juin dans le lycée Lakanal. Ce sera une opération « portes ouvertes » de grande ampleur avec un salon du livre, des concerts, des expositions de photos avec près de 1500 photos de classe, des animations dans le parc du lycée avec des calèches tirées par des chevaux, une pièce de théâtre.

Gilles Mergy remercie chaleureusement Jean-Yves Poutiers pour le travail considérable effectué ces derniers mois pour la réussite de cette opération.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 11h45

Signataires:

Gilles MERGY (Président) Jean Pierre AUJOULET (Secrétaire de séance)